CONFÉRENCE DÉBAT

Une soirée organisée par l'Assemblée Citoyenne du Bassin Manosquin

Décrypter la loi Travail Gagner son retrait

En 53 articles, 7 titres et 131 pages, le projet de loi dit "El Khomri" offre une liberté totale au patronat et constitue une attaque sans précédent contre le droit du travail.

Vendredi 8 Avril 18H15

Salle des Tilleuls Manosque



Avec la participation de

Gérard Filoche

Ancien inspecteur du travail, militant syndical, membre du BN du PS

Quand "Hollande 2006" dénonçait "Hollande 2016" :

"Vous avez fait du code du travail le bouc émissaire de votre incapacité à créer de l'emploi et fait de son démantèlement l'objet même de votre politique"

En février 2006, Hollande n'avait pas de mots assez durs pour dénoncer le démantèlement du modèle social imposé par la droite avec la mise en place du CPE

PLUS FORTS POUR GAGNER

Le projet El Khomri doit être retiré

Son article premier suffit à le disqualifier. En subordonnant les droits et libertés des salariés au *"bon fonctionnement de l'entreprise"*, il scelle la remise en cause historique, théorique, juridique d'un siècle entier de Code du travail.

Le Code du travail est né en 1910 après le drame de Courrières, dans le Pasde-Calais. En 1906, 1099 mineurs avaient perdu la vie au fond des puits. Le patron exige alors que le travail reprenne immédiatement. Il stoppe la recherche des victimes... Douze jours plus tard, 14 survivants enfouis réapparaissent. Après des nuits de terreur et d'efforts. Miraculés. Enterrés vivants. Déclarés morts avant d'être morts.

L'émotion est immense. Elle force à créer le ministère du Travail. Pourquoi ? Pour que ce ministère échappe aux diktats des employeurs et au ministère de l'Économie. Avec quel point d'appui juridique pour résister ? Le Code du travail.

L'inverse est à l'œuvre : le ministère de l'Économie prétend régler aujourd'hui la politique du ministère du Travail.

Depuis Courrières notre choix de civilisation fut d'adapter le travail aux humains et non pas les humains au travail. Quand F. Hollande veut "adapter le droit au travail aux besoins des entreprises", il écrit l'histoire à l'envers. C'est le retour au 19° siècle, quand il n'y avait ni lois ni cotisations sociales.

Et cela n'a rien à voir avec l'emploi : François Hollande l'avoue le 21 février 2016 lorsqu'il précise que cette loi "n'aura pas d'effets en termes d'emploi avant plusieurs mois mais qu'il s'agit d'installer un nouveau modèle social". Il ne pouvait mieux reconnaitre que le chômage est un prétexte, et que l'objectif est de rompre avec le droit du travail existant.

A l'heure où ces lignes sont écrites, dans le champ citoyen, syndical, associatif, politique..., partout la riposte s'organise pour obtenir son rejet.

Le gouvernement manœuvre en recul pour tenter de déminer le terrain. Il multiplie les opérations de diversions et de divisions. Il engage, avec la complicité des médias dominants, une vaste campagne d'enfumage

Rétablir la vérité sur ce projet de loi, connaître et faire connaître son contenu, gagner des forces nouvelles au combat pour son retrait, c'est ce que nous souhaitons faire avec Gérard Filoche ce vendredi 8 avril à 18h15, salle des Tilleuls à Manosque,